AVIS AUX CERCLES 2025 / N°24

DP/EL, Bruxelles, le 24 septembre 2025

---

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1 Journée d'information consacrée à la MARCHE NORDIQUE – 4/10/2025

1.2 RAPPEL – Formations Initiateur et Educateur oct – nov 2025

1.3 Saison 2025-2026 - Fiche d'identité du cercle

1.4 Saison 2025-2026 – CAT/DOSSARDS - informations - numérotation

1.5 Réforme du Code civil - Séminaire AES-AISF

---

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1 Journée d'information consacrée à la MARCHE NORDIQUE – 4/10/2025

Le GEFA organise une journée d'information consacrée à la Marche Nordique le 4/10/2025.

La matinée est réservée aux membres du GEFA.

L'après-midi sera ouverte à tous les acteurs de l'athlétisme !

Voir le programme ci-joint. Inscription souhaitée via le formulaire Formulaire inscription après-midi MN 041025 pour le 1er octobre 2025 au plus tard.

1.2 RAPPEL – Formations Initiateur et Educateur oct – nov 2025

Veuillez trouver en annexe les informations utiles concernant les formations suivantes (également disponibles sur notre site internet) :

- Moniteur sportif Initiateur en athlétisme, à Louvain-la-Neuve, du 18 au 24 octobre 2025 ;
- Moniteur sportif Éducateur en athlétisme options « Sprint-Haies-Relais » et « Sauts », à Louvain-la-Neuve, du 27 octobre au 1er novembre 2025.

1.3 Saison 2025-2026 - Fiche d'identité du cercle

Pour rappel, les cercles sont invités à remplir la fiche d'identité, et à la renvoyer au secrétariat de la LBFA pour le 31/10/2025 au plus tard (une amende de 2,50 € par jour de retard est appliquée).
ATTENTION ajoute demande d'informations sur le DEA (défibrillateur externe automatique).

Il nous semble utile de rappeler que les points repris dans les extraits du ROI ci-dessous sont impératifs. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous y conformer.
« 5.3.1.1. Les cercles associés adressent chaque année à la L.B.F.A., une copie conforme du procès-verbal de leur assemblée générale statutaire et l'informe de leurs modifications statutaires intervenues.
5.3.1.2. Ils communiquent à la L.B.F.A., les modifications de composition de leur conseil d'administration telles qu'ils doivent les faire paraître au Moniteur belge, dans les 30 (trente) jours francs du changement intervenu, signées par 2 (deux) administrateurs dont le Secrétaire ou le correspondant officiel.
5.3.1.3. Les membres du conseil d'administration doivent être affiliés à ce cercle conformément à l'article 6.1.1 du ROI
5.3.2. CORRESPONDANCE OFFICIELLE
5.3.2.1. La L.B.F.A. et les Comités fédéraux s'adressent au correspondant officiel désigné par le conseil d'administration du cercle. Celui-ci en sera administrateur et de préférence son secrétaire.

1.4 Saison 2025-2026 – CAT/DOSSARDS - informations - numérotation

	Saison 2025 - 2026				
Catégories	**Né(e)s en**	**Couleur**		**Num Dames**	**Num Hommes**
KAN	2020,2019 (6 ans)			1 - 2500	2501 - 5000
BENJAMIN(E)S	2018,2017	**ROUGE**		6001 - 8000	8001 - 9500
PUPILLES	2016,2015	**NOIR**		5001 - 7000	1000 - 2500
MINIMES	2014,2013	**JAUNE**		1 - 3000	6600 - 9000
U16 (CAD)	2012,2011	**BLEU**		7001 - 9500	2501 - 5000
U18 (SCO)	2010,2009	**VERT**		1001 - 3000	5001 - 6500
U20 (JUN)	2008,2007	**VIOLET**		5001 - 6000	1 - 500
U23 (ESP)	2006, 2005, 2004	**BRUN**		6001 - 6300	501 - 900
SENIORS	(2004) 2003 à 1991	**BRUN**		6301 - 7000	901 - 2000
MASTERS	1991 (à dater du 35ème anniversaire) et avant	**ORANGE**		7001 - 9500	2001 - 4000

1.5 Réforme du Code civil - Séminaire AES-AISF

Il s'agit ici, d'expliquer aux acteurs du monde sportif l'impact de cette réforme sur la responsabilité du club, du moniteur sportif, du volontaire, de l'administrateur, du salarié … (puisqu'il y a un réel impact) mais aussi comment procéder afin de pouvoir la limiter.

Vous trouverez ci-joint toutes les informations utiles, notamment les dates et le lien pour l'inscription.